



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 018-211801188-20250630-DEL30062025_20-DE

SLOW

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 7
Votants 7

JURYS D'ASSISES

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 24 Juin 2025

Date d'affichage : 24 juin 2025

PRESENTS : MRs LAURENT, BOUQUELY, LORDEL, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, GAGNOL

EXCUSES : Monsieur SURIEU, Monsieur JAUBERT

ABSENTS: MME REBOUX, Mme BOULANDET

SECRETAIRE : Marie José CHASSIN

Conformément à la loi et selon les instructions préfectorales, il a été procédé au tirage au sort des trois personnes désignées ci-dessous, devant constituer la liste préparatoire pour l'année 2026 des jurys d'assises pour le département :

- PILLIER Jean-Claude, Hubert né le 29/10/1944 à BRULAIN (79) – 28 rue de la Chapelle – 18320 Jouet-sur-L'Aubois

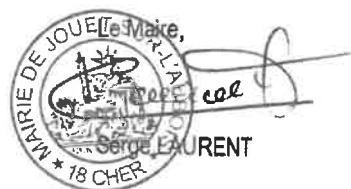
- MAMECIER épouse BAUDOUIN Simone, Adelaïde, Françoise née le 01/07/1930 à POUZY-MESANGY (03) – 8 Rue des Vignes - 18320 Jouet Sur L'Aubois

- ALVES Antoine, Nicolas, Dominique né le 07/01/2003 à NEVERS (58) – 4 Impasse du Sereau 18320 Jouet sur l'Aubois

Pour copie conforme, en Mairie, le 03 juillet 2025

La Secrétaire

Marie-José CHASSIN



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/07/2025
- Publié le : 02/07/2025
- Mis en ligne le : 02/07/2025



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 018-211801188-20250630-DEL30062025_21-DE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 7
Votants 7

Provision sur créances
irrecouvrables

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 24 Juin 2025

Date d'affichage : 24 juin 2025

PRESENTS : MRs LAURENT, BOUQUELY, LORDEL, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, GAGNOL

EXCUSES : Monsieur SURIEU, Monsieur JAUBERT

ABSENTS : MME REBOUX, Mme BOULANDET

SECRETAIRE : Marie José CHASSIN

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par une collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement.

Considérant que le risque d'irrécouvrabilité de certaines dettes est avéré.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le risque de non recouvrement de dettes. Le respect du principe de prudence oblige à constituer une provision pour risques conformément à l'instruction comptable et budgétaire.

Monsieur le Maire rappelle que la constitution de cette provision permettra de financer la charge induite par le risque, au moyen d'une reprise. A contrario, la reprise de provision constituerait une recette si le risque venait à disparaître ou si la charge induite ne se réalisait pas.

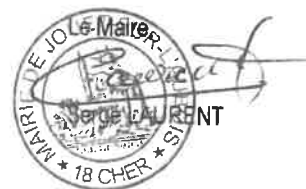
Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- de constituer une provision pour risques pour un montant total de 5 000 € au Budget d'Assainissement, d'imputer ce montant à l'article 6817 du budget assainissement.

Pour copie conforme, en Mairie, le 03 juillet 2025

La Secrétaire

Marie José CHASSIN



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/07/2025
- Publié le : 02/07/2025
- Mis en ligne le : 02/07/2025



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26
Télécopie : 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 7
Votants 7

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire
Date de convocation : 24 Juin 2025
Date d'affichage : 24 juin 2025
PRESENTS : MRs LAURENT, BOUQUELY, LORDEL, METGE
Mmes CADIOT, CHASSIN, GAGNOL
EXCUSES : Monsieur SURIEU, Monsieur JAUBERT
ABSENTS : MME REBOUX, Mme BOULANDET
SECRETAIRE : Marie José CHASSIN

REFUS DE TRANSFERT DE
COMPETENCE A LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES

VU la loi n° 2025-327 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement collectif »,
Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois,
Vu les discussions avec les Communes et les Syndicats compétents,
Considérant le souhait des Communes et des Syndicats de conserver la compétence en matière d'assainissement collectif,

Monsieur le Maire propose de conserver la compétence d'assainissement collectif à l'échelle communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

- Décide de conserver la compétence assainissement collectif à l'échelle communale

Pour copie conforme, en Mairie, le 03 juillet 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/07/2025
- Publié le : 02/07/2025
- Mis en ligne le : 02/07/2025

La Secrétaire

Marie José CHASSIN





DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 018-211801188-20250630-DEL30062025_23-DE

SLO

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 7
Votants 7

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 24 Juin 2025

Date d'affichage : 24 juin 2025

PRESENTS : MRS LAURENT, BOUQUELY, LORDEL, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, GAGNOL

EXCUSES : Monsieur SURIEU, Monsieur JAUBERT

ABSENTS: MME REBOUX, Mme BOULANDET

SECRETAIRE : Marie José CHASSIN

ADOPTION CHARTE ETHIQUE

VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les caméras qui ont été installées sur la Commune ainsi que les deux référents qui ont été désignés lors du dernier Conseil Municipal.

Il informe que la commune doit adopter la Charte Ethique d'Utilisation de la Vidéo Protection.

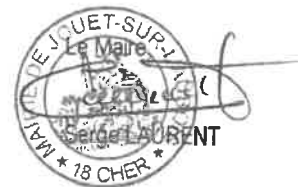
Après avoir pris connaissance de la Charte, le Conseil Municipal,

- Adopte à l'unanimité la Charte Ethique Vidéoprotection.

Pour copie conforme, en Mairie, le 03 juillet 2025

La Secrétaire

Marie José CHASSIN



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/07/2025
- Publié le : 02/07/2025
- Mis en ligne le : 02/07/2025



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 018-211801188-20250630-DEL30062025_24-DE

SLOW

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie : 02 48 76 06 22

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 7
Votants 7

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 24 Juin 2025

Date d'affichage : 24 juin 2025

PRESENTS : MRs LAURENT, BOUQUELY, LORDEL, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, GAGNOL

EXCUSES : Monsieur SURIEU, Monsieur JAUBERT

ABSENTS : MME REBOUX, Mme BOULANDET

SECRETAIRE : Marie José CHASSIN

SDE – TRAVAUX SUR

POINTS LUMINEUX

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de travaux à faire sur divers points lumineux sur la Commune.

Les premiers travaux consistent à la mise en place d'un bouton clé pour l'armoire AI – 0156 située Place de Berry.

Les coûts sont les suivants :

- 831.36 € HT dont 50% pris en charge par le SDE, reste 430.68 € HT à la charge de la commune.

Les seconds travaux concernent la mise en place de point lumineux LED route de la Boucharderie. Le plan de financement s'établit de la manière suivante :

Cout des travaux : 7 720.19 € HT

SDE : 70% - 5 404.13 € HT

Commune : 30% - 2316.06 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte à l'unanimité la réalisation des différents travaux présentés.

Pour copie conforme, en Mairie, le 03 juillet 2025

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/07/2025

- Publié le : 02/07/2025

- Mis en ligne le : 02/07/2025

La Secrétaire

Marie José CHASSIN





DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS
Code Postal : 18320
E-mail : accueil@mairie-jouetsurlaubois.fr
Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 018-211801188-20250630-DEL30062025_25-DE

Téléphone : 02 48 76 43 26
Télécopie : 02 48 76 06 22

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 7
Votants 7

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire
Date de convocation : 24 Juin 2025
Date d'affichage : 24 juin 2025
PRESENTS : MRS LAURENT, BOUQUELY, LORDEL, METGE
Mmes CADIOT, CHASSIN, GAGNOL
EXCUSES : Monsieur SURIEU, Monsieur JAUBERT
ABSENTS : MME REBOUX, Mme BOULANDET
SECRETAIRE : Marie José CHASSIN

**MODIFICATION DES REGLEMENTS
DES SERVICES CANTINE ET
GARDERIE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les règlements de cantine et de garderie doivent être modifiés afin de permettre la notification des nouveaux jours de réservation des repas pour la cantine ainsi que l'application e-ticket.

De plus, il souligne que le Conseil Municipal doit prendre en compte l'augmentation des tarifs du prestataire de cantine à compter du 1er septembre 2025.

Il est proposé à l'Assemblée d'appliquer les tarifs suivants à compter du 01 septembre 2025 :

Quotient familial	Jouettois
QF < 666	1 €
666 ≤ QF ≤ 1200	3.61 €
QF > 1200	4.30€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Autorise la modification des règlements Cantine et Garderie tels qu'ils ont été présentés
- Décide à l'unanimité d'appliquer les nouveaux tarifs tels qu'ils ont été présentés à compter du 01 septembre 2025.

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 07/07/2025
- Publié le : 02/07/2025
- Mis en ligne le : 02/07/2025

Pour copie conforme, en Mairie, le 03 juillet 2025

La Secrétaire

Marie José CHASSIN

